

**Affectation du résultat de l'exercice 2014 –
Budget Principal et Stationnement**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 39*

LE DEUX JUILLET DEUX MILLE QUINZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 24 juin 2015 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle (à partir de la question n° 27), M. WEISZ Frédéric (à partir de la question n° 9), Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric (de la question n° 1 à la question n° 51), Mme AUDIGOU Sabine, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. CAREL Patrick, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme AVRIL Jolanta, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, Mme ANGER Elodie (à partir de la question n° 39), M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie (à partir de la question n° 12), M. BAZIN Jean (de la question n° 14 à la question n° 62 et pour la question n° 12 présentée après la question n° 14), M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra (de la question n° 1 à la question n° 51).

Sont absents et excusés : Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle (de la question n° 1 à la question n° 26), M. WEISZ Frédéric (de la question n° 1 à la question n° 8), M. ELOY Frédéric (de la question n° 52 à la question n° 62), M. DESMAREST Luc, Mme CLAPISSON Paquita, M. PAJOT Mickaël, Mme QUESNEL Alice, Mme ANGER Elodie (de la question n° 1 à la question n° 38), Mme THETIOT Danièle, Mme OUVRY Annie (de la question n° 1 à la question n° 11), M. BAZIN Jean (de la question n° 1 à la question n° 14 hormis la question n° 12), M. PESTRINAUX Gérard.

Pouvoirs ont été donnés par : Mme CARU CHARRETON Emmanuelle à Mme GAILLARD Marie-Catherine (de la question n° 1 à la question n° 26), M. WEISZ Frédéric à M. BUSSY Florent (de la question n° 1 à la question n° 8), M. ELOY Frédéric à M. LEFEBVRE François (de la question n° 52 à la question n° 62), M. DESMAREST Luc à M. LANGLOIS Nicolas, Mme CLAPISSON Paquita à Mme PARESY Nathalie, M. PAJOT Mickaël à M. LECANU Lucien, Mme QUESNEL Alice à M. JUMEL Sébastien, Mme ANGER Elodie à Mme AUDIGOU Sabine (de la question n° 1 à la question n° 38), Mme THETIOT Danièle à M. GAUTIER André, Mme JEANVOINE Sandra à M. BREBION Bernard (de la question n° 52 à la question n° 62), M. PESTRINAUX Gérard à Mme BUICHE Marie-Luce.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. Nicolas LANGLOIS

.../...

Mme Marie-Catherine GAILLARD, Adjointe au Maire, expose que les résultats excédentaires de la section de fonctionnement du Budget Principal et du Budget Stationnement sont affectés prioritairement au résultat déficitaire de la section d'investissement.

I-Budget Principal

	Excédent de fonctionnement	Résultat d'investissement	Solde des Restes à Réaliser
Ville de Dieppe	7 183 991,97 €	-4 473 175,59 €	-2 351 572,38 €

Vu :

- le Budget Primitif en date du 26 mars 2015 intégrant ces reprises,
- l'excédent de fonctionnement cumulé de la section de fonctionnement s'élevant à : 7 183 991,97 €,
- le résultat négatif d'investissement s'élevant à 4 473 175,59 €,
- les restes à réaliser qui présentent un solde négatif de 2 351 572,38 €.

Considérant la réunion de la commission n° 1 en date du 23 juin 2015,

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat comme suit :

En recette d'investissement :

Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 6 824 747,97 €
montant nécessaire pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser.

II- Budget Stationnement

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement du Budget Stationnement est affecté prioritairement au résultat déficitaire de la section d'investissement.

	Excédent de fonctionnement	Résultat d'investissement	Solde des Restes à Réaliser
Stationnement	42 293,47 €	0,00 €	-4 700,00 €

Vu :

- le Budget Primitif en date du 26 mars 2015 intégrant ces reprises,
- l'excédent de fonctionnement cumulé de la section de fonctionnement s'élevant à :42 293,47 €,
- les restes à réaliser qui présentent un solde négatif de 4 700 €.

Considérant la réunion de la commission n° 1 en date du 23 juin 2015,

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat comme suit :

En recette d'investissement :

Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 4 700 €
montant nécessaire pour couvrir le besoin de financement de la section
d'investissement compte tenu des restes à réaliser.

☞ **Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL adopte
l'affectation du résultat de l'exercice 2014 du Budget Principal et du Budget du
Stationnement, par :**

- **30 voix "pour" : Groupe des "Elus Citoyens, Républicains et
Communistes de Dieppe", Groupe "Dieppe Ecologique et
Solidaire"**
- **9 voix "contre" : Groupe "Unis pour Dieppe" et Groupe
"Dieppe au Coeur"**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien JUMEL**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :**

Publication :

Notification :

<p>Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire</p>
